

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1638

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications
d'adresses

11 mars 2005
Domaine Public n° 1638
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

La quête désespérée de la croissance

Il ne sert à rien de réclamer des coupes budgétaires et des réductions d'impôts sans procéder à l'évaluation des politiques et des services publics. Faire appel à la croissance en méconnaissant sa dimension sociale et ses conséquences concrètes, c'est encourager la méfiance à l'égard du changement.

Avenir Suisse, la boîte à penser de l'économie, ne relâche pas la pression. Il diffuse inlassablement son message pessimiste sur le futur du pays, message qui, croit-il, devrait déclencher un mouvement salutaire de réformes. On connaît son arsenal thérapeutique : baisse des impôts et de la quote-part de l'Etat, rationalisation des institutions et simplification de la structure fédérale (cf. DP n° 1636, *L'économiste dans son bocal*).

Samedi dernier à Zurich, *Avenir Suisse* réunissait une brochette d'économistes pour plancher sur les causes de l'anémie économique dont souffrirait le pays. Si plusieurs intervenants ont entonné l'habituelle antienne libérale, Ulrich Kohli, le chef économiste de la Banque nationale (BNS), a mis en doute la mesure officielle de la croissance, qui sous-estimerait cette dernière de 1 à 1,5 points. En cause, la référence au produit intérieur brut au lieu du produit national brut et la non-prise en compte du pouvoir d'achat en comparaison internationale (cf. DP n° 1633,

La richesse à géométrie variable). Par ailleurs le représentant de la BNS a rappelé un paradoxe : si l'on observe le taux moyen de croissance de douze pays européens sur plus d'un siècle (1880-1995), la Suisse se place en avant-dernière position. Or si notre pays figurait au XIX^e siècle parmi les pauvres du continent, il appartient aujourd'hui au club des riches. Une observation qui devrait tempérer l'ardeur des Cassandre actuels.

Avenir Suisse a raison de se préoccuper du poids du secteur public et de la charge fiscale. Mais son acuité analytique est hélas restreinte par un biais idéologique. Ce ne sont ni les dimensions du secteur public, ni le niveau des prélèvements fiscaux qui déterminent les performances économiques d'un pays ; les données comparatives ne révèlent aucune corrélation entre ces variables. La qualité et l'utilité des prestations publiques jouent par contre un rôle important.

continue en page 3

Dans ce numéro

Plaidoyer pour la gestion paritaire des caisses de pension.
page 2

Malgré l'UDC, la vie continue après le Conseil fédéral.
page 4

Swisscom veut diffuser des programmes TV.
page 5

Forum : Laurent Moutinot interroge la responsabilité pénale des magistrats et des fonctionnaires.
page 6

Chronique depuis le salon de l'auto de Genève.
page 7

Deux nouveaux auteurs pour une nouvelle maison d'édition à Lausanne.
page 8

Radio et télévision

La révision de la loi consacre à raison un certain statu quo. En effet, il est inutile de vouloir coller à tout prix au progrès technologique. Il vaut mieux avancer pas à pas dans un secteur en ébullition.

Edito à la page 3